

Assemblée générale ordinaire du 8 juin 1910

Autor(en): **Durand, L.**

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société pédagogique genevoise**

Band (Jahr): - **(1910)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

AVIS

Prochaine séance : Jeudi 3 novembre, à 2 ¹/₂ h.

Assemblée générale ordinaire du 8 juin 1910.

Présidence de M. Ed. MARTIN, président.

1° Communications du Comité.

L'institut Orell Füssli à Zurich a adressé à la rédaction du Bulletin la 17^{me} édition de l'opuscule « *Aux recrues Suisses* », guide pratique pour la préparation aux examens de recrues, par Perriard et Golaz, experts pédagogiques. Cet excellent petit manuel renferme un exposé clair et précis de tout ce que l'on peut être en droit d'exiger, au point de vue intellectuel, de nos futures recrues. Il ne coûte d'ailleurs que 80 centimes; 1 fr. 20 avec une carte coloriée de la Suisse.

Reçu également de la librairie Jullien à Genève, une élégante brochure de 160 pages environ, intitulée « Notice historique sur l'institution Lecoultre (1851-1869) et l'Institution Martine (1869-1882) », par Jules Lecoultre. C'est l'histoire très documentée d'une école qui eut son heure de célébrité et à laquelle restent attachés les noms justement renommés d'Ernest Naville, Elie Lecoultre, Charles Heim et tant d'autres.

La lecture de cet ouvrage est intéressante à plus d'un titre. C'est une page vivante de l'histoire de notre Genève, l'écho de longues luttes soutenues par des hommes sincères pour le triomphe de leurs idées, très remarquables certes, et c'est

aussi l'exposé de questions pédagogiques qui, de nos jours, à un demi-siècle de distance, n'ont pas encore reçu de solution définitive. Nous ne pouvons qu'en recommander très vivement la lecture à nos collègues.

2° Nomination de la Commission de Soirée.

Mesdemoiselles Bopp, Brochu et Valencien ; Messieurs Berger, Valencien, Valentin et Duvillard sont élus, par acclamation, membres de cette Commission.

Dans une brève préconsultation, il est recommandé à la Commission de composer une partie littéraire moderne, autant que possible, et d'organiser la soirée pour le début de la saison d'hiver.

3° N'attribue-t-on pas trop d'importance à l'étude de la grammaire à l'école primaire?

Par M. Dr Ed. Claparède.

Le travail présenté par M^{me} Tissot sur l'enseignement de la composition française a suggéré à M. Dr *Ed. Claparède* des observations qu'il désire soumettre à l'Assemblée.

« L'enseignement de la grammaire tel qu'il est donné et l'étude des règles ne paraissent avoir aucune importance pour apprendre à l'enfant à bien parler. Ce qu'on trouve dans les grammaires est insuffisant pour savoir sa langue que l'on arrive à posséder peu à peu par l'usage. Déjà en 1854, en France, des circulaires ministérielles dénonçaient l'abus de la grammaire. « S'il est possible, point de grammaire entre les mains des élèves » disait une circulaire de 1857.

Si l'on considère comment s'effectue, naturellement, l'apprentissage de la langue maternelle par les bébés, on voit que c'est d'une façon tout instinctive. C'est par l'imitation que les petits arrivent à s'exprimer : à 1 1/2 an, ils connaissent environ 100 mots ; à 2 ans, 200 mots ; à 3 ans, 600 mots. Avec ces mots, ils forment quantité de petites phrases sans pourtant se douter des règles que ces phrases impliquent ; ils emploient correctement des adjectifs, des pronoms, sans savoir comment on les appelle, s'ils sont possessifs ou démonstratifs ; si de tout petits enfants sont ainsi capables de se servir des mots

en ignorant leurs catégories grammaticales, on ne voit pas pourquoi de grands enfants ne pourraient pas continuer dans cette voie. Un temps précieux est perdu pour apprendre à ceux-ci une quantité de règles sur des formes de syntaxe alors qu'on devrait leur parler et surtout les faire parler (exercices d'élocution).

La grammaire n'a rien de logique et son emploi suppose une mémoire considérable; il n'est pas évident que sa connaissance apprenne à bien parler. Pour le prouver, il faudrait réunir des matériaux nombreux et démontrer que le langage correct marche parallèlement avec l'enseignement de la grammaire.

Les auteurs anciens : Homère, Molière et d'autres ont-ils été à l'école et ont-ils appris la grammaire? Actuellement on se plaint de tous côtés que les enfants parlent mal; leur a-t-on refusé la grammaire? Certes non! Exiger d'un enfant qu'il sache conjuguer un verbe à tous ses temps ou qu'il connaisse la liste de tous les pronoms, cela est-il une preuve qu'il sait parler? Apprendre par cœur toutes les règles de la grammaire est-ce utile? C'est fort improbable, car les fonctions psychiques qui sont mises en jeu, de fait, par l'étude scolaire de la grammaire ne sont pas du tout les mêmes fonctions que celles qui interviennent dans le langage naturel et spontané. Pour apprendre sa grammaire l'élève se sert de sa mémoire, et lorsqu'il doit se rappeler une règle de grammaire, il doit faire un effort conscient de mémoire. Pour parler au contraire, il faut que l'architecture des phrases s'effectue *inconsciemment*, pour ainsi dire; et pour arriver à ce résultat, il faut, non pas charger la mémoire livresque, mais entraîner les centres du langage. Cet entraînement, la grammaire ne le réalise pas, pas plus que l'étude des muscles de la jambe et la physiologie de la marche ou de l'équilibre n'apprendraient à un enfant à marcher ou à un acrobate à danser sur la corde.

M. Brunot professeur à l'Université de Paris et M. Théobald Ziegler, professeur de pédagogie à Strassbourg, sont aussi d'avis que l'on n'apprend pas sa langue par la grammaire. Le mauvais parler de nos écoliers, et de nous tous, provient surtout de l'emploi de locutions vicieuses, de mots imprécis, inadéquats à l'idée que nous désirons exprimer. Est-ce la grammaire qui nous guérira de ce mal? Nullement; car la grammaire, en tout cas les grammaires élémentaires, ne con-

tiennent pas la liste des locutions à éviter (comme le fait le *Parlons français* de M. W. Plud'hun).

Que faut-il alors pour apprendre à l'enfant à bien parler? Il faut avant tout lui en donner l'envie, lui en faire ressentir le *besoin*. C'est le grand tort de beaucoup de nos enseignements, qu'ils veulent apprendre sans avoir suscité dans l'enfant le besoin d'apprendre. Si l'enfant ressentait ce besoin d'un langage correct, il s'arrangerait assez tout seul à bien parler, ne serait-ce que pour ne pas se blesser l'oreille. Ne voit-on pas les enfants (ceux tout au moins qui ont l'oreille juste) s'efforcer d'eux-même de mieux chanter, de mieux siffler jusqu'à ce qu'ils aient atteint la note juste? Mais nos enfants n'ont pas ce désir, parce qu'ils ne ressentent pas ce besoin. Il n'en est pas de meilleure preuve que cette observation si intéressante, et si instructive de M^{me} Tissot : comme elle reprochait à ses élèves leurs expressions incorrectes, elle s'attira cette réponse : « Nous savons bien comment il faudrait dire. Mais quand on veut bien parler on a l'air si bête. » Retenons donc ceci : quand bien même les règles leur sont connues, les enfants ne les emploient pas, parce qu'ils ne *veulent* pas.

Il faudrait donc en premier lieu *faire désirer* à l'enfant le parler correct. On ne pourra mieux y arriver qu'en parlant bien devant eux. La *contagion par l'exemple* sera plus forte que toutes les règles théoriques. M^{me} Tissot nous en fournit encore la preuve. Elle remarque que la langue vulgaire, l'argot des rues, s'acquiert avec une facilité étonnante. Mais c'est qu'elle ne s'acquiert pas par la grammaire! Si l'enfant devait apprendre les règles de l'argot, avant de le parler, soyons certains qu'il ne le parlerait jamais.

Une fois le désir de bien parler suscité chez l'enfant, il faut procurer à celui-ci le moyen de le satisfaire. Et bien! C'est surtout en enrichissant son vocabulaire, et en lui apprenant à regarder, à analyser, à décrire d'après nature, qu'on y arrivera.

Cette question de l'acquisition de la langue est discutée actuellement de tous côtés et a donné lieu, à Paris, à l'expérience suivante : deux classes parallèles de garçons ont été soumises pendant 5 ou 6 mois, à un régime différent pour voir si, par l'étude par cœur de morceaux de bons auteurs on arrive à de meilleurs résultats que par la grammaire. De

l'avis des parents et des maîtres, il résulte que les deux groupes ont progressé dans la proportion suivante : par cœur 73 %, par la grammaire 57 %.

En résumé M. *Claparède* croit infime le rôle de la grammaire au point de vue de la composition. Il pense que des lectures choisies, l'explication des textes, l'étude du vocabulaire, celle des mots qui indiquent les nuances, les qualités, etc., sont bien plus utiles à l'enseignement de la composition. Sa manière de voir se résume d'ailleurs dans cette phrase qui termine le travail de M^{me} Tissot : « Une langue n'est pas un exposé de règles, une nomenclature de vocables et un tableau de conjugaison, c'est la manifestation concrétisée de la vie intérieure de l'individu ».

M. *Claparède* rappelle, en finissant, qu'il n'a considéré la grammaire que dans ses rapports avec la culture du parler correct ; il ne nie pas qu'elle peut avoir certaine utilité pour l'étude de l'orthographe, et surtout comme préparation à l'étude des langues étrangères.

Après avoir remercié M. le professeur *Claparède* pour cet exposé si clair d'idées neuves profondément pensées M. le *Président* ouvre la discussion.

M^{me} *R. Tissot* croit n'être pas, comme il semble, en désaccord avec M. *Claparède*. Dans l'enseignement de la composition tout le travail préparatoire consiste en exercices d'observation et d'élocution ; la grammaire n'intervient que lorsqu'il s'agit d'écrire. Dans un milieu cultivé, ou en France, la manière de voir de M. *Claparède* peut paraître bonne ; mais chez nous elle ne l'est pas. La plupart des élèves de nos écoles vivent dans des familles où l'on parle un français douteux ; c'est pourquoi, il faut ajouter à l'expression, la règle qui, appliquée avec raisonnement et attention, permet de corriger de nombreuses fautes de langage. La grammaire offre aussi l'avantage d'obliger l'enfant à classer, à grouper ses idées. Elle lui donne des habitudes d'ordre qui lui seront utiles dans la vie.

Il y a quelque vingt ans, on avait supprimé, à Genève, l'usage de toute grammaire et de tout vocabulaire. Cette période agrammaticale a donné de mauvais fruits et on en est revenu à l'emploi des livres. Il est bien évident que la langue ne s'enseigne pas par la grammaire qui ne doit intervenir qu'après la composition et pour contribuer au développement général de l'enfant. Par de bonnes lectures, par l'exemple d'un langage

simple, mais précis et en exigeant de l'élève de la correction dans son parler, on le place dans une ambiance favorable à l'expression exacte de sa pensée.

M^{lle} *Métral* pense que l'enseignement de la syntaxe est utile pour redresser les formes incorrectes du langage et pour s'exprimer clairement. Quant à la grammaire dont certaines règles absurdes pourraient être supprimées, l'étude n'en devrait commencer qu'en 4^{me} année.

M. *Duvillard* estime qu'une langue s'apprend par l'usage et non par la grammaire qui ne fortifie pas l'attention, ni ne donne les moyens de se tirer d'affaire dans la vie. Les efforts des maîtres doivent tendre à la formation du caractère et de la volonté.

M. l'inspecteur *Vignier* rappelle le nombre des heures consacrées au français dans chaque classe primaire et le trouve insuffisant. La grammaire qui n'est qu'une partie de l'enseignement de la langue n'est pas à supprimer, mais à réformer : d'heureuses modifications pourraient se faire dans la terminologie et dans la conjugaison. Pour lui, l'enseignement de la grammaire est nécessaire à la formation du style ; ce qui tend à le prouver, c'est que dans les compositions des élèves le nombre des fautes d'orthographe augmente à mesure que les notes d'appréciation s'abaissent.

M^{lle} *Descœudres* appliquant à des expériences les tests de Binet a été étonnée de constater des progrès sensibles chez des enfants n'ayant pas encore étudié la grammaire.

M. *Alb. Dubois* trouve que les trois premières années de l'école primaire ont un programme de grammaire trop conséquent. Il en résulte, dans l'esprit des élèves, une confusion qui nuit à leurs progrès futurs. Il serait préférable de leur faire assimiler d'une façon définitive les règles *principales* par de nombreux exercices. Il serait, à son avis, plus utile aussi de faire beaucoup de lecture et un peu moins de leçons de choses.

M. *Claparède* ne regrette pas d'avoir soulevé l'intéressante discussion qui vient d'avoir lieu. De tous côtés on se plaint du fait que le français n'est plus ni bien parlé, ni bien écrit ; on enseigne pourtant partout la grammaire. Il semble donc acquis que la grammaire ne suffit pas pour apprendre une langue ; l'usage et le milieu resteront toujours les facteurs principaux de son acquisition.

M. le *Président* se félicite du bel échange de vues de ce soir. C'est là une preuve nouvelle des efforts constants tentés par la *Société pédagogique* pour mettre en rapports les penseurs qui créent les voies à suivre avec les instituteurs qui se meuvent dans la réalité tangible, condition nécessaire au progrès basé sur la science et la raison.

4° Propositions individuelles.

Aucune.

Séance levée à 10 ¹/₂ h.

Le bulletinier : L. DURAND.
